

# DU FISCALITE & COMPTABILITE

**Directeur de la formation : M. COTTINI Marc**, Maître de conférences HDR de l'Université de Lille

## Objectifs :

L'objectif est l'approfondissement des questions de droit fiscal et de comptabilité des entreprises. La formation à vocation pratique est assurée en majeure partie par des professionnels. Elle vise principalement à compléter la formation des étudiants se destinant ou s'intéressant au droit des affaires et des entreprises. Elle permet aux professionnels d'acquérir et de renforcer leurs connaissances comptables et fiscales.

## Public :

La formation s'adresse principalement aux étudiants diplômés de licence en droit ou d'un master 1 qui se destinent à une profession de Juriste d'entreprise ou de juriste fiscaliste. Elle s'adresse également aux professionnels (salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi ...) titulaires d'une licence désireux d'approfondir leurs connaissances en comptabilité et fiscalité.

## Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

## Compétences :

Il s'agit d'acquérir des connaissances et compétences en matière comptable et fiscale. La formation permet de maîtriser les règles de la comptabilité commerciale, de comprendre les différents documents comptables, de passer des écritures comptables, de remplir les déclarations fiscales... Elle permet également de comprendre les relations étroites qu'entretiennent la fiscalité et la comptabilité. Elle offre un approfondissement des règles fiscales de détermination du bénéfice de l'entreprise et de la TVA de l'entreprise. Elle permet enfin de maîtriser les règles déclaratives en matière fiscale.

## Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature
  - Titulaire d'un bac +2, +3, +4 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.
- Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis.

# DU FISCALITE & COMPTABILITE

## Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 100 heures dont 20 heures de TD.

Il démarre en principe en octobre et se termine en principe fin juin.

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

Répartition des matières enseignées en 2 modules.

## Conditions d'examens :

**Epreuve pratique** : Les cours de « comptabilité générale » et de « détermination du bénéfice de l'entreprise » donnent lieu à une épreuve pratique écrite notée respectivement sur 30 et sur 20 points.

**Contrôle continu/épreuve écrite ou orale** : Les autres cours sont notés sur 10 points. Ils donnent lieu à un contrôle continu ou à une épreuve écrite ou orale.

**Les travaux dirigés** donnent lieu à un contrôle continu noté sur 10.

Est déclaré admis le candidat qui a obtenu une note supérieure ou égale à 50/100.

La première session se déroule fin juin-début juillet. Une session de rattrapage est organisée en cas d'échec à la première session et se déroule en septembre.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie)

## Programmes des enseignements :

### Module 1 : Comptabilité, 50h

- Comptabilité analytique (10 heures)
- Atelier d'écritures comptables (TD 10 heures)
- Comptabilité générale (30 heures)

### Module 2 : Droit fiscal, 50h

- Taxe sur la valeur ajoutée (10 heures)
- Atelier de déclarations fiscales (TD 10 heures)
- Détermination du bénéfice fiscal (20 heures)
- Aspects du contrôle fiscal (10 heures)

## Informations pratiques :

### Pour candidater en ligne :

Du 14 juin 2021 au 11 juillet 2021

Du 23 août 2021 au 15 septembre 2021

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD »

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

# DU FISCALITE & COMPTABILITE

## Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF<sup>1</sup>, non souhait de mobilisation du CPF<sup>1</sup>, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 500€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF<sup>1</sup> non mobilisable*) : 600€
- Formation complémentaire : 300€

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

**Calendrier :** Enseignements et examens d'octobre à juin (2e session en septembre), en principe le jeudi après-midi.

**Lieu de la formation :** Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

## Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)  
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales  
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille  
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [du-fsjps@univ-lille.fr](mailto:du-fsjps@univ-lille.fr)

<sup>1</sup> Contacter [fc-droit@univ-lille.fr](mailto:fc-droit@univ-lille.fr) pour connaître l'éligibilité.